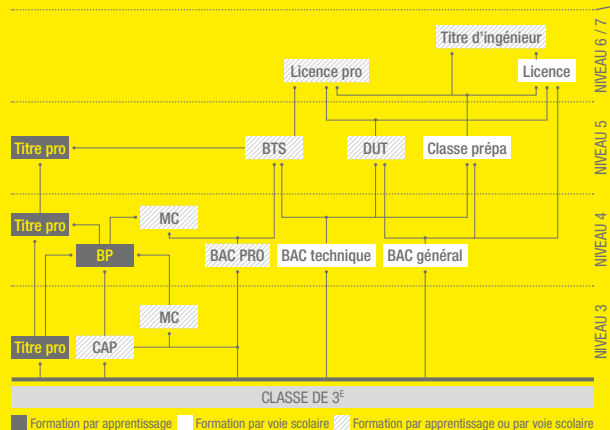


Des parcours de formation complets

L'apprentissage permet d'acquérir une qualification professionnelle et d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel reconnu.



CAP Certificat d'aptitude professionnelle
MC Mention complémentaire
BP Brevet professionnel
BAC PRO Baccalauréat professionnel
BTS Brevet de technicien supérieur
DUT Diplôme universitaire de technologie
Titre pro Titre professionnel

Niv. 6 : niv. II - Bac +3 ans et Bac +4 ans
Niv. 5 : niv. III - Bac +2 ans
Niv. 4 : niv. IV - Bac ou équivalent
Niv. 3 : niv. V



Les formations

LES DIPLÔMES

CAP

■ Menuisier aluminium-verre

BAC PRO

■ Menuiserie aluminium-verre

BP

■ Menuisier aluminium-verre

BTS

■ Enveloppe des bâtiments :
conception et réalisation

POSSIBILITÉ DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE PROFESSIONNELLE ET TITRE D'INGÉNIEUR

LES TITRES PROFESSIONNELS

Selon votre expérience professionnelle et votre projet, une offre de titres professionnels pour se former à ce métier est à votre disposition.



Pour en savoir

www.ccca-btp.fr
www.apprentissage-btp.com

3cabtp 3cabtp 3cabtp

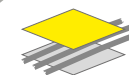
www.metiers-btp.fr
www.onisep.fr

Le **CCCA-BTP** (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et paritaire, gérée par les fédérations d'employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives du secteur de la construction en France. Il est chargé de mettre en œuvre et de coordonner la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du BTP définie par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics.

agencezebra.com - CCCA-BTP / 2019

Bâtiment

Menuisier aluminium- verre



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Le menuisier aluminium-verre

est le spécialiste des ouvrages de verre associé à l'aluminium. Il fabrique et pose des façades rideaux et des menuiseries extérieures en aluminium et PVC. Il travaille les produits verriers et réalise les grilles et garde-corps en aluminium.

Le menuisier aluminium-verre découpe, usine et façonne des profilés en aluminium, PVC et matériaux de synthèse, pour constituer des ouvrages intégrant des produits verriers aux multiples qualités techniques et esthétiques : façades, murs rideaux, bow windows, fenêtres, verrières, vérandas, cloisons, portes et vitrages extérieurs agrafés ou collés... Assemblés avec précision en atelier, les ouvrages sont manipulés et fixés sur les chantiers. Ce travail donne aux édifices leurs qualités de sécurité et d'isolation thermique et acoustique.

Le menuisier aluminium-verre intervient également en rénovation et en réhabilitation sur les éléments métalliques qu'il fabrique et installe, entretien des systèmes de fermeture, serrures et fenêtres posés et maintenance des équipements motorisés et automatisés.

Techniques et innovation

Secteur en évolution constante, la menuiserie alu-verre s'adapte sans cesse aux nouveaux matériaux ou produits, contribuant notamment à l'isolation thermique et acoustique, à l'étanchéité ainsi qu'au respect des exigences de sécurité, de protection au feu et d'attentes architecturales.



Secteur d'activité

Le métier de menuisier aluminium-verre fait partie du secteur du **second œuvre**.

Une fois les travaux de gros œuvre d'un bâtiment achevés (fondations, murs, planchers et toiture), les métiers du **second œuvre** sont chargés d'achever, aménager et équiper un bâtiment : carreleur-mosaïste, électricien, installateur sanitaire, installateur thermique, menuisier fabricant, menuisier aluminium-verre, peintre décorateur, plâtrier-plaquiste, serrurier-métallier, solier-moquetteur, tailleur de pierre...

Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

Choisir l'apprentissage BTP pour se former

Avec de nombreuses formations du CAP au titre d'ingénieur, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. L'apprentissage est un mode de formation professionnelle initiale, dispensée en alternance.

- Vous alternez des périodes de travail en entreprise, pendant lesquelles vous acquérez une expérience et des compétences professionnelles, et des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel sur le métier choisi au centre de formation d'apprentis (CFA).
- Vous signez un contrat d'apprentissage. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur pour une durée limitée ou indéterminée.
- Vous avez un statut de salarié. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé, transport...
- Vous percevez un salaire variable selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation. À signaler, le salaire de l'apprenti est plus élevé dans le BTP que dans les autres secteurs d'activité.

